Les FOULES DU PATRIMOINE

PARCOURS EXCEPTIONNEL à travers le village, la tribu de Népou, de Thio Mission, le bord de mer...

Le dimanche 29 septembre 2013

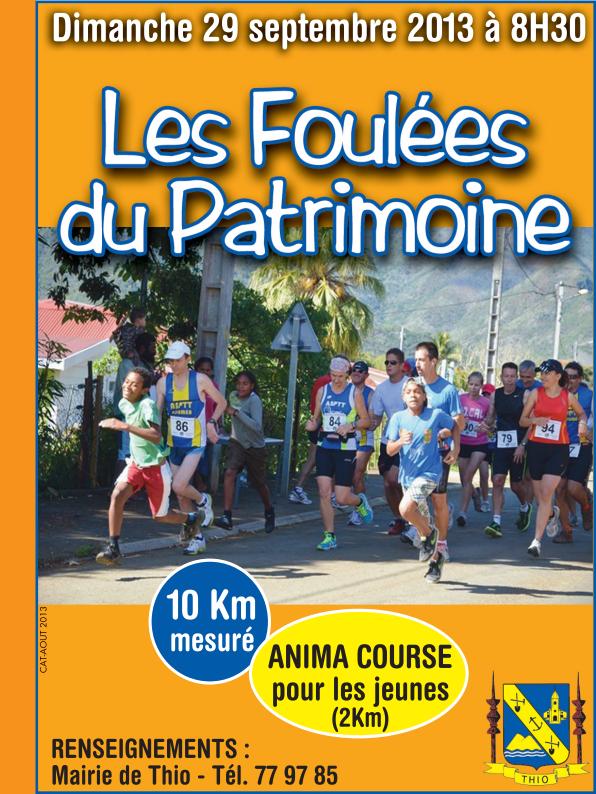
Départ: 8H30

10 kilomètres mesurés

Anima-Course Jeunes

Nombreuses récompenses

Restauration sur place



BULLETIN D'INSCRIPTION

(A REMPLIR LISIBLEMENT)

Nom :
Prénom :
E-mail :
Sexe : □ Féminin □ Masculin Année de naissance :
N° de dossard :
Licencié(e) FFA □ oui □ non Si oui, le n° de licence FFA :
Club d'Athlétisme :
Pass'Running □ oui □ non Si oui, le n° du Pass'Running :
Délivré le :
Licencié(e) Triathlon : \square oui \square non Si oui, le n° de licence :
POUR LES MINEURS « AUTORISATION PARENTALE »
Je soussigné(e) : Mr, Mme
autorise ma fille, mon fils
à participer aux "Foulées du Patrimoine".
A Signature
le/2013.

REGLEMENT

- 1. Les "foulées du Patrimoine" sont ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés nés en 1997 et avant.
- 2. Course Hors Stade organisée par l'Association "MWARA-CHAA" section athlétisme de Thio
- 3. Responsables: Daniel MONNET et Cyrille LEDAUPHIN (Tél. 44 80 30 / 77 97 85 d.monnet@mairie-thio.nc)
- 4. Lieu de départ : Musée de la mine
- 5. Lieu d'arrivée : Mairie de Thio
- 6. Date: Dimanche 29 septembre 2013
- 7. Heure: 8H30
- 8. Parcours : Musée de la Mine, Village, Tribu de Népou, Mission, Pawani, Bota Méré et Mairie de Thio
- 9. Distance: 10 kilomètres mesurés officiellement.
- 10. Ravitaillement : Eau aux demi-tours et à l'arrivée.
- 11. Inscriptions: 1 500 francs au magasin "LA LICORNE" avant le samedi 21 septembre 2013 ou 2 000 francs sur place
- 12. Récompenses : Nombreuses récompenses
- **13. Couverture médicale :** Médecin Chef du dispensaire, ambulance et pompiers de Thio.
- 14. A. Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de GENERALI.
 - **B.** Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
 - C: Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.